

ASSOCIATION DES INTÉRÊTS D'AÏRE-LE LIGNON

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 avril 2015 en les locaux du restaurant scolaire du Lignon (sous la salle des fêtes)

Présents : Monsieur Serge Dal Busco (Conseiller d'Etat), Monsieur Yves Magnin (représentant le Conseil municipal).

Excusés : Conseil administratif de la Ville de Vernier, Gilles Olivier Bron, Marinette Delfosse (vérificatrice aux comptes), Bahram Bani Hachemi, Jean-Claude Jaquet, Edith Kursner, Daniel Rochat (membre du comité).

1. Accueil du Président

Afin d'assurer une Assemblée Générale fluide, Pierre Chevrier, membre du comité, va jouer ce soir le rôle de Monsieur Loyal.

Pierre Chevrier passe la parole au Président Gjon Thaqi qui souhaite la bienvenue aux membres présents, et notamment à Monsieur Serge Dal Busco, Conseiller d'Etat.

2. Lecture et approbation du PV de l'Assemblée Générale 2015

Monsieur Robert Borgis est la mémoire vivante, l'âme de notre journal dont la qualité et la longévité sont remarquables. Robert Borgis lit le procès-verbal de l'assemblée générale 2015, document qu'il a rédigé. Il est remercié chaleureusement pour tout son travail.

Aucune correction n'étant proposée, le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activité 2015

Gjon Thaqi lit son rapport d'activité. Le comité ne s'est réuni que 5 fois mais chaque séance a été très dense.

Les nouveaux statuts ont été élaborés, signés et envoyés à la Ville de Vernier. Ils sont également sur le site.

Pour la première fois depuis de nombreuses années Hans Vetterli n'a pas pu se joindre à nous pour la préparation du fameux jambon à l'os lors de la journée et soirée des promotions. L'équipe de bénévoles sur place ce jour-là s'est donnée beaucoup de peine pour finalement arriver à un résultat mitigé. Il faut dire que de nombreuses familles sont arrivées avec leur pique-nique, leurs bouteilles et leurs casseroles. Etait-ce dû à la crise ? Il est vrai que nos portions étaient aussi trop grandes. Nous ferons mieux la prochaine fois.

Lors de la fête du 1^{er} août, la vente d'abricots du Valais a remporté un grand succès. Tout a été vendu très rapidement. Nous aurions pu proposer de l'abricotine mais le Conseil Administratif ayant mis en place une politique de prévention, la vente d'alcool for n'était pas souhaitable.

Un problème a failli poser de grandes difficultés : le centre commercial du Lignon devait être fermé à toute manifestation. Madame Ruth Rigenzi, présidente de

l'Association des locataires du Lignon s'est occupée du dossier et, grâce également au soutien de membres du conseil municipal, tout a été heureusement réglé à temps.

Le 16 septembre a eu lieu, à la buvette de l'école d'Aïre, la signature, par devant notaire, des actes concernant les servitudes croisées. Coup de chapeau et remerciement à l'équipe qui s'est occupée de ce travail, soit Alain Gaumann, Suzanne Gaumann et Jean-Paul Tassotti.

Le 28 novembre le souper « choucroute » a été une soirée très familiale et sympathique avec une excellente choucroute concoctée par nos amis Hans et Roland accompagnés de plusieurs bénévoles dont certains sont venus aider spontanément le samedi matin pour éplucher les pommes de terre.

Madame Michèle Finger a envoyé une lettre décrivant notre association à tous les habitants non membres du Lignon. Suite à cet envoi nous avons eu le plaisir d'accueillir une centaine de nouveaux membres, que nous remercions et auxquels nous souhaitons la bienvenue s'ils sont parmi nous ce soir. Il y a eu ainsi une augmentation de 20% du nombre de membres. Un tonnerre d'applaudissement remercie Michèle Finger pour sa démarche si fructueuse.

L'association a hélas perdu 17 membres par suite de déménagements et de décès. L'association compte 540 membres aujourd'hui contre 444 au 31 décembre 2014

Gjon Thaqi souhaite longue vie à l'association des intérêts d'Aïre-Le Lignon qui existe depuis 59 ans semble-t-il.

4. Rapports financier 2015

Michèle Finger détaille le bilan des comptes et profits et raconte dans les grandes lignes l'histoire de cette année 2015.

La plus grande charge reste toujours notre journal l'ECHO d'Aïre-Le Lignon.

Grâce à l'arrivée de nouveaux membres, le revenu engendré par les cotisations a augmenté. La recherche de nouveaux membres a entraîné des dépenses : timbres postaux, photocopies et étiquettes.

La subvention de la ville de Vernier est comptabilisée dans les transitoires. Quand le premier bilan a été établi, nous n'avions pas été mise au courant que ladite subvention pour l'année courante était versée sur la base de l'année précédente. L'année prochaine il n'y aura plus de décalage.

Le compte en banque dont nous ignorons qui était réellement le titulaire a été fermé. Le solde de CHF 157.67 est dans le compte de perte car nous n'avons pas pu savoir ce dont il s'agissait, la banque n'ayant jamais répondu à nos courriers.

Les recettes publicitaires sont restées stables de même que les dépenses. Pour augmenter les recettes le comité essaie d'accueillir les nouvelles sociétés qui s'installent sur le territoire.

C'est la dernière année que figure l'amortissement du grill acheté il y a quelques années pour cuire les jambons.

Nous avons constitué des réserves pour un montant total de CHF 5'000.00, soit CHF 2'000.00 pour le dossier de la Bourdonnette et CHF 3'000.00 pour remettre à jour le site internet dont nous avons bien besoin.

La créance pour la publicité est la facture du 2^{ème} semestre de la société Actual Pub qui s'occupe de notre journal.

Le souper choucroute a été un échec financier avec une diminution des personnes présentes et une augmentation des charges. L'association a dû payer la marmite de l'Escalade vu que l'association des commerçants du Lignon n'existe plus et qu'un seul commerçant ne pouvait pas en assumer tout seul le coût. De plus nous avons dû acheter du matériel.

La vente des abricots le 1^{er} août a généré du bénéfice.

Il a fallu louer une salle au cycle du Renard pour la soirée sur les servitudes croisées.

La perte comptable est due à la constitution des réserves.

La comptabilité est saine.

L'assemblée remercie Michèle Finger pour son engagement envers l'association.

5. Rapports des vérificateurs aux comptes

Jean-Paul Tassotti présente le rapport des vérificateurs aux comptes et donne décharge à la trésorière avec remerciements pour son excellent travail.

Les comptes sont adoptés à une large majorité ainsi que la décharge au comité.

6. Election du comité et d'un nouveau membre

Contrairement à ce qui a été annoncé dans l'ordre du jour, il n'y a pas d'élection du comité, celui-ci ayant été élu pour deux ans l'an dernier, selon les statuts.

Madame Béatrice Besse a souhaité rejoindre le comité. Elle est acclamée et élue à une très large majorité.

7. Election du président

Le comité ayant été élu pour deux ans, le président n'a pas besoin d'être réélu.

8. Nomination du/des vérificateur(s) aux comptes

Les trois vérificateurs aux comptes, Mesdames Marinette Delfosse, Josette Monnier et Monsieur Jean-Paul Tassotti se représentent. Ils sont également chaleureusement applaudis.

9. Cotisation 2017

Pour 2017, Le comité propose de maintenir la cotisation à CHF 30.00 par personne ou par couple et CHF 70.00 pour les personnes morales. C'est le même montant que l'an dernier. Par contre il est rappelé que si les membres veulent payer plus, les dons sont toujours les bienvenus.

Le maintien du montant de la cotisation est voté à l'unanimité

10. Projet IEPA : la Bourdonnette – information sur l'état du projet

Yves Magnin salue l'assemblée au nom du Conseil municipal et aborde la saga de la Bourdonnette qui a probablement commencé en 1999 voire même peut-être avant. L'état a tergiversé sur ce qu'il voulait faire. Un projet d'immeubles destinés à des personnes âgées a été élaboré. L'association s'est opposée au déclassement. Un nouveau projet satisfaisant pour tout le monde se dessine. Le municipal s'est prononcé sur le plan de quartier. Le problème non résolu concerne l'accès. C'est un point secondaire même s'il est important. La municipalité a donné quelques idées et l'état devrait discuter avec les habitants et les voisins. Nous ne sommes pas très convaincus par l'accès par le chemin des Campanules. L'état préfère sauvegarder la partie arborisée et moduler sur les places de parc en fonction de leur occupation ou non. Nous sommes en pleine négociation. L'Etat pourrait passer en force. Nous parlementons afin d'arriver à un compromis. Nous n'avons pas de nouvelles sur le projet de densification, projet en 2 étapes; la 2^{ème} étape étant pour beaucoup plus tard. Le projet actuel est conforme à ce que nous avons envisagé avec l'Etat. Il ne manque plus que l'approbation d'Antonio Hodggers à propos des servitudes sur le chemin des Campanules. Le projet fait l'unanimité des riverains. Loger des personnes âgées ne pose pas de problème de nuisances sonores et autres. Par contre au niveau du trafic, il faut être vigilant. Les personnes âgées n'ont pas de véhicules mais il faut un accès aux immeubles. Les architectes vont faire une proposition sur le chemin des Campanules pour éviter trop de trafic à cet endroit. Cette proposition sera soumise aux habitants.

11. Projet reconstruction laboratoire Plan : information sur l'état du projet

C'est Alain Gaumann qui nous en parle, Bahram Bani Hashemi qui s'est occupé de tous les recours n'ayant pas pu venir

Ce projet multiplierait la densification par 7. L'immeuble est le plus haut de la presqu'île et il ferait de l'ombre sur les villas qui jouxtent le bâtiment. Cela fait 3 ans que le projet de construire a été déposé. Le Président du Pic-Vert défend les intérêts des habitants, raison pour laquelle adhérer à cette association est très important. Dans un premier temps, par rapport au recours, les recourants ont gagné vis-à-vis du Département de l'Aménagement du Territoire. Le projet a été débouté à cause d'un vice de forme. Les promoteurs ont redéposé le même projet tel qu'il était avant le recours. On pensait que les promoteurs allaient revoir leur projet à la baisse mais cela n'a pas été le cas. Un nouveau recours a été déposé. Aujourd'hui les promoteurs ont quand même décidé de discuter avec les recourants. Il y aurait un étage de moins sur la partie arrière et un retrait d'attique sur le carrefour pour avoir moins l'impression de masse. Tous les recourants sauf 1 ou 2 ont signé la convention. A un moment donné il faut peut-être lâcher un peu de lest afin d'avoir un projet acceptable au lieu d'un projet plus dense. Les compromis sont inévitables. Dans cette zone industrielle il est possible de plus densifier. La densification a été augmentée dans le projet cantonal (PDc 2030). Si les dernières personnes signent la convention les promoteurs vont pouvoir construire. Les locaux sont à vocation artisanale. Une centaine de places de parc sont prévues qui engendreront un trafic très important. A signaler que le projet ne démarrera que si au moins 50% de personnes se sont engagées à louer les locaux. Or il y a beaucoup de locaux commerciaux vides en ce moment. Il se pourrait donc que pour des raisons économiques le projet ne se fasse pas ou qu'il soit repoussé.

Un membre souhaite connaître la position de la commune et s'il existe un de plan localisé de quartier (PLQ) pour le quartier du bas d'Aïre.

Alain Gaumann ne connaît pas la position de la commune sur ce point. Le conseiller d'état Antoine Hodgers ne voulait pas avoir de PLQ pour cette zone. Les promoteurs estiment que la densification est suffisante et qu'ils peuvent construire. C'est un problème historique avec cette zone industrielle coincée là-bas avec la station d'épuration. Cela devrait être une zone 5 au lieu d'une zone industrielle.

Alain Gaumann est vivement remercié pour ce tour d'horizon.

12. Activités 2016

Une pétition, concernant le projet de centre pour 150 à 200 mineurs non accompagnés de 15 à 18 ans sera envoyée au conseiller d'état à la fin du mois. Vous serez tenu au courant par notre journal l'ECHO d'Aïre-Le Lignon.

A fin janvier, nous avons appris que la Fondation des Ateliers Feux-Verts s'établirait dans notre presqu'île, au chemin de la Verseuse 17. Il s'agit d'une fondation qui s'occupe de personnes en réinsertion (avant jugement, pendant l'incarcération, à la libération conditionnelle et lors d'un délai d'épreuve).

L'association sera présente le 1^{er} juillet, fête des promotions à Vernier, avec la vente de raclettes.

Il faut rappeler que, pour recevoir la subvention communale, il est indispensable de participer à au moins une des manifestations annuelles organisées par la Ville de Vernier.

Cette année aura lieu la fête des 50 ans du Lignon le vendredi 30 septembre et samedi 1^{er} octobre. La Platal la prépare avec les écoles du Lignon. Sont déjà prévus : un film tourné au Lignon et déjà distribué dans les salles de Genève, des boissons, de la nourriture, une exposition de photos, un orchestre...

Notre souper annuel aura lieu fin novembre et cette année il n'y aura pas de choucroute !

L'association recherche des bénévoles pour ces deux événements, surtout les 50 ans du Lignon.

Nous poursuivons notre suivi des projets immobiliers, notamment l'IEPA Bourdonnette et le projet HIAG Immobilier-labo Plan.

13. Divers

Robert Borgis souhaite saluer la présence ce soir de Benoît Stolz, collaborateur d'Actual Pub, qui recherche de la publicité afin que l'ECHO d'Aïre ne coûte pas trop cher. La recherche de publicité pour des journaux est extrêmement difficile si elle est réalisée professionnellement. Par contre, ce qui fonctionne très bien, c'est de demander à ses amis et/ou membres de la famille qui ont de petites entreprises de soutenir le journal. Un appel est donc transmis aux membres de l'association pour qu'ils prospectent autour d'eux.

Concernant la fameuse passerelle pour piétons sur le Rhône, l'autorisation a été déposée il y a déjà un certain temps. Le seul problème qui reste concerne le financement. Les SIG et la commune de Vernier ont acceptés d'en payer une partie. Il manque juste l'accord du conseil d'état de payer la dernière partie. Serge Dal Busco, étant présent, la demande lui est adressée.

La parole est donnée à Serge Dal Busco, conseiller d'état en charge du département des finances qui aborde les sujets d'actualité de la fiscalité genevoise

Il souligne la qualité du journal l'ECHO d'Aire-Le Lignon avant de féliciter Michèle Finger pour l'augmentation de 20% des adhésions.

Un débat très intéressant suit l'exposé.

Le président félicite le conseiller d'état pour son intervention claire sur ce sujet très complexe. Il le remercie ensuite pour sa présence et exprime sa reconnaissance à tous les membres qui ont assisté à cette assemblée générale.

La séance est levée à 21 h 30.

La soirée se termine de manière conviviale avec le verre de l'amitié.

Gjon Thaqi
Président

Nicole Mezzadonna
Procès-verbaliste